

ASSEMBLÉE NATIONALE2 avril 2021

FIN DE VIE - (N° 4042)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1849

présenté par
M. Ravier

ARTICLE 3

Supprimer l'alinéa 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet alinéa prévoit la création d'un rapport « exposant les conditions dans lesquelles celui-ci est intervenu ». Pourtant, rien ne détaille ce que recouvre la notion de « conditions ».